



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 septembre 2026

ÉTUDE

« Les régions et la transition écologique : financer la décarbonation »

À l'heure où la France s'engage résolument vers la neutralité carbone à horizon 2050, les régions jouent un rôle clé dans la mise en œuvre concrète des politiques climatiques. Pourtant, selon une étude réalisée par La Banque Postale et Régions de France, publiée ce jour : le financement de la décarbonation des régions, défi majeur pour la transition écologique, nécessiterait des moyens supplémentaires.

Les régions ont investi près de 3 milliards d'euros en 2024 pour la transition bas-carbone (transports, rénovation énergétique des bâtiments), soit un quasi-triplement depuis 2017. Le transport ferroviaire concentre la majorité de ces investissements et reste le principal enjeu de décarbonation pour les régions.

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC 3), le montant des besoins estimés pour l'ensemble des régions (y compris outre-mer) par La Banque Postale à partir des données d'I4CE est d'en moyenne 5 milliards d'euros par an d'ici 2030, soit près du double des montants actuels.

Le modèle de financement des régions est sous tension et limite la capacité des régions à financer la transition écologique :

Les réformes successives ont réduit les ressources propres des régions, les rendant dépendantes de la TVA, dont la volatilité et le gel de la dynamique en 2025, fragilise leur budget ; les régions subissent une réduction continue de leurs dotations de fonctionnement, limitant leur capacité d'autofinancement et les contraignant à recourir davantage à l'emprunt ; elles financent la transition écologique avec des recettes issues d'activités carbonées en baisse structurelle (taxe sur les cartes grises, accises sur les énergies fossiles).

« La perte progressive de leur autonomie fiscale, la faible dynamique de leurs ressources et le poids de la participation qui leur est demandée au titre du redressement des comptes publics fragilisent la capacité des régions à investir comme l'illustre la baisse de 8,6 % des investissements en 2025 » selon **Carole Delga, présidente de Régions de France.**

Des scénarios financiers difficilement soutenables à l'horizon 2030

L'étude propose deux scénarios prospectifs pour évaluer la soutenabilité financière des régions :

- **Scénario « au fil de l'eau »** : même sans accélération des investissements climatiques, les régions verraient leur encours de dette augmenter de 10 milliards d'euros d'ici 2030, atteignant 50 milliards d'euros ; avec un besoin de financement proche de 0,1 % du PIB.
- **Scénario « climat »** : pour atteindre les objectifs de la SNBC, les régions devront emprunter près de 10 milliards d'euros par an, portant leur encours de dette à 63 milliards d'euros en 2030 (presque 2 % du PIB). Le délai de désendettement dépasserait alors 12 ans, un niveau largement supérieur au seuil d'alerte pour les finances publiques régionales, et le besoin de financement atteindrait 0,2 % du PIB.

Les ambitions climatiques apparaissent ainsi difficilement compatibles avec la trajectoire actuelle des finances régionales.

Des réflexions pourraient concilier transition écologique et équilibre budgétaire, mais elles nécessitent des arbitrages importants : utilisation maximale du levier fiscal encore disponible, réduction des subventions versées, redirection des dépenses « brunes », création de nouvelles sources de financement.

« Les régions sont donc sur une ligne de crête : certes difficile à suivre, mais seule compatible avec l'ambition qu'appelle la transition écologique » conclût **Luc Alain Vervisch directeur des études et de la recherche à La Banque Postale.**

Contacts presse :

Régions de France

06 28 47 53 55

vhacke@regions-france.org

La Banque Postale

01 55 44 22 37

service.presse@laposte.fr